

## RESPONSABLE DE MAINTENANCE (H/F)

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| <b>Définition de la mission</b>       | Sous l'autorité de la direction de l'établissement d'enseignement, contrôler la réalisation de des travaux de maintenance de premier niveau (tous corps de métiers) des bâtiments, équipements et espaces extérieurs de l'établissement. Suivre les interventions d'entreprises dans l'établissement pour les travaux de premier niveau. Encadrer l'équipe de maintenance. Participer à l'exécution des travaux de maintenance de premier niveau.      |
| <b>Cadre(s) d'emploi de référence</b> | Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement<br><i>(décret n° 2007-913 du 15 mai 2007 portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement)</i>  |
| <b>Grade(s) de référence</b>          | Adjoint technique territorial principal de 2 <sup>ème</sup> et de 1 <sup>ère</sup> classe des établissements d'enseignement  |
| <b>Conditions d'accès</b>             | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Concours adjoint technique principal de deuxième classe des établissements d'enseignement (spécialités : agencement et revêtements, espaces verts et installations sportives, installations électriques, sanitaires et thermiques)</li> <li>- Détachement, mutation, mobilité</li> <li>- Par avancement de grade pour les adjoints techniques de première classe des établissements d'enseignement</li> </ul> |
| <b>Evolution professionnelle</b>      | Responsable d'équipe de catégorie B  |

### Activités

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Activités principales</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Superviser la maintenance de premier niveau (tous corps de métiers) des bâtiments, équipements et espaces extérieurs à titre curatif et préventif</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller au bon fonctionnement des installations et des équipements</li> <li>- Participer aux interventions d'urgence (eau, électricité, fluides, vitres, état des sols...)</li> <li>- Estimer (nature, urgence, coût), quantifier, organiser et contrôler les travaux de maintenance de 1er niveau</li> <li>- Informer la hiérarchie des contraintes techniques inhérentes à certains choix</li> <li>- Etre le relais technique de l'Unité territoriale de l'Unité lycées sous la responsabilité de la direction de l'établissement</li> <li>- Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle l'appel à un prestataire spécialisé ou aux services de la Région est indispensable</li> <li>- Suivre les interventions d'entreprises dans l'établissement</li> <li>- Rédiger des procédures d'intervention</li> <li>- Contrôler le nettoyage et l'entretien de l'outillage</li> </ul> </li> <li>• <b>Participer à l'exécution des travaux de maintenance de premier niveau</b></li> <li>• <b>Gérer les moyens techniques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir les besoins en outillage, pièces, matériels et produits</li> <li>- Gérer l'approvisionnement en matériel et produits</li> <li>- Conseiller la hiérarchie sur les choix à opérer</li> <li>- Réceptionner ou contrôler la réception des commandes</li> </ul> </li> <li>• <b>Participer au suivi des contrats d'entretien</b></li> <li>• <b>Participer à la gestion des dispositifs d'alarme incendie et intrusion</b></li> <li>• <b>Appliquer et faire appliquer les règles et consignes de sécurité</b></li> <li>• <b>Informar la hiérarchie et signaler les dysfonctionnements</b></li> <li>• <b>Encadrer l'équipe de maintenance sous l'autorité de la direction de l'établissement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmer l'activité des agents</li> <li>- Répartir le travail en fonction des besoins, des priorités et des compétences des agents</li> <li>- Expliquer les consignes et veiller à leur application (notamment les règles de sécurité)</li> <li>- Contrôler l'exécution et la qualité du travail, le respect des délais</li> <li>- Mettre en place des outils de suivi du travail réalisé</li> <li>- Accompagner le développement des compétences et l'amélioration des pratiques professionnelles des agents</li> <li>- Informer les agents</li> <li>- Identifier et signaler les agents en difficulté</li> <li>- Prévenir, repérer et réguler les conflits</li> <li>- Participer à l'évaluation des agents</li> <li>- Rédiger des rapports d'incidents</li> </ul> </li> </ul> |
|------------------------------|---|

## RESPONSABLE DE MAINTENANCE (H/F)

| Compétences                   |   |
|-------------------------------|---|
| <b>Savoir et savoir-faire</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maîtriser les techniques de travaux de maintenance de premier niveau dans une ou plusieurs des spécialités suivantes : agencement et revêtements, espaces verts et installations sportives, installations électriques, sanitaires et thermiques</li> <li>• Connaître le fonctionnement et l'entretien des différents types d'outillages, matériels et équipements</li> <li>• Connaître les techniques de conduite et de programmation de travaux</li> <li>• Connaître les normes et règlements techniques en vigueur</li> <li>• Connaître, appliquer et faire appliquer la réglementation en matière de sécurité</li> <li>• Connaître les règles de gestion de stocks</li> <li>• Connaître les règles de conservation et d'utilisation des produits dangereux</li> <li>• Avoir des notions sur le statut des agents encadrés</li> <li>• Savoir rédiger des documents (fiches techniques, plannings, rapports ...)</li> <li>• Maîtriser les gestes et postures de la manutention</li> <li>• Savoir organiser et animer une équipe</li> <li>• Savoir prévenir et gérer les conflits</li> <li>• Connaître l'organisation, le fonctionnement et les activités des établissements d'enseignement</li> <li>• Maîtriser les outils bureautiques (souhaitable : savoir utiliser un logiciel de gestion de stocks)</li> <li>• Avoir des notions en matière de gestion budgétaire (calcul de coûts)</li> </ul> |
| <b>Aptitudes</b>              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre organisé, rigoureux, méthodique</li> <li>• Etre autonome</li> <li>• Aptitudes managériales : sens de l'écoute, pédagogie, sens du travail en équipe, capacité à prendre des décisions</li> <li>• Capacités d'adaptation, réactivité</li> <li>• Savoir gérer les situations de stress</li> </ul>   |

| Conditions d'exercice   |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Horaires propres à chaque établissement d'enseignement</li> <li>• L'activité s'exerce en et hors de la présence des usagers</li> <li>• Travail à l'intérieur et à l'extérieur, déplacements à l'intérieur du lieu d'intervention ou sur plusieurs lieux</li> <li>• Port de charge, travail courbé et agenouillé</li> <li>• Manipulation d'engins, de matériels mécanisés, d'appareils électriques, d'outils et de produits dangereux</li> <li>• Travail en hauteur en conformité avec la réglementation</li> <li>• Conduite possible d'un véhicule de service (acheminement de matériels et outils)</li> <li>• Port de vêtements professionnels et équipements de protection individuels (EPI)</li> <li>• Travail en équipe</li> </ul> |

| FORMATIONS                     |  |
|--------------------------------|--|
| <b>Formations obligatoires</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Habilitation électrique B2V ou BR avec restriction</li> <li>• Sauveteur secouriste au travail</li> <li>• Lutte contre l'incendie</li> </ul> |